


les vignes dorées
Ehpad
départemental de Viré



© 2020 DRONEFLECHE



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**

INAUGURATION DE L'ÉTABLISSEMENT HÉBERGEANT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) DÉPARTEMENTAL LES VIGNES DORÉES À VIRÉ

Samedi 28 novembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DE L'EHPAD DÉPARTEMENTAL LES VIGNES DORÉES À VIRÉ

Ce samedi 28 novembre 2020, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Claude Cannet, vice-présidente chargée des seniors et des offres de soins, et Pierre Pribile, directeur général de l'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ont inauguré le nouvel établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) départemental « Les vignes dorées » à Viré.

LES VIGNES DORÉES, UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE 90 PLACES

Pour répondre aux besoins du territoire rural des bassins de vie de Mâcon et Tournus en matière d'accueil en établissement de personnes de plus de 60 ans, le Département de Saône-et-Loire a lancé en février 2019 la construction d'un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) départemental à Viré. Les premiers résidents seront accueillis à partir du 1^{er} décembre 2020.

Situé sur un terrain de 17 000 m² et d'une capacité de 90 places, cet établissement se compose d'une unité d'hébergement polyvalent (UHP) de 62 places et d'une unité protégée (UP) maladie Alzheimer et troubles apparentés pour 28 résidents.

CALENDRIER

- 1^{er} février 2019 : pose de la 1^{re} pierre
- 25 février 2020 : validation du nom de l'établissement « Les vignes dorées » en concertation avec les membres du Conseil d'administration
- 15 octobre 2020 : livraison du bâtiment au Département et mise à disposition du bâtiment à l'établissement public départemental
- 28 novembre 2020 : inauguration de l'Ehpad départemental
- 1^{er} décembre 2020 : ouverture de l'établissement.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19 SUR LE CALENDRIER

Avec la crise sanitaire, la construction de cet Ehpad a été ralentie mais pas stoppée. Le planning a été réajusté avec une livraison du bâtiment le 15 octobre, initialement prévue en juin. L'ouverture dans un délai de 6 semaines après la livraison du bâtiment à l'Ehpad est un délai incompressible, raccourci au maximum pour permettre l'installation des équipements. Prévues courant octobre, l'ouverture de l'établissement sera effective le 1^{er} décembre 2020.



FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

- **12,6 M€** dont **8,55 M€** pour la construction du bâtiment.
 - **82 %** Département de Saône-et-Loire (10,3 M€)
 - **10 %** État (1,3 M€)
 - **8 %** Agence régionale de santé (1 M€)
- Terrains cédés par la commune de Viré.



LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LE RECRUTEMENT D'AIDES-SOIGNANTS

Pour accueillir les résidents dans les meilleures conditions possibles, le Département de Saône-et-Loire a mis ses principaux outils de communication (magazine du Département et Facebook notamment) à la disposition d'une campagne de recrutement d'aides-soignants.

L'EHPAD DÉPARTEMENTAL DE VIRÉ, UN BÂTIMENT RÉFLÉCHI ET ADAPTÉ

Le Département de Saône-et-Loire est maître d'œuvre de l'opération de construction du bâtiment, dont il est propriétaire.

Une architecture alliant modernisme et tradition

L'Ehpad départemental de Viré est un bâtiment construit sur deux niveaux :

- la structure en béton supporte une charpente en bois et des toitures en acier de couleur brune ou en terrasses végétalisées ;
- la toiture principale récupère les eaux pluviales ;
- les façades sont isolées de l'extérieur avec un enduit minéral clair et un bardage de pierres de Bourgogne ou métallique ;
- les huisseries sont en bois.

Un établissement facile à vivre

L'aménagement de l'Ehpad départemental de Viré est optimisé pour faciliter les déplacements des résidents et des personnels :

- les ascenseurs et escaliers sont positionnés pour faciliter l'orientation des utilisateurs et rendre plus efficaces les flux logistiques ;
- 5 terrasses végétalisées astucieusement situées rendent les locaux très lumineux et agréables à vivre ;
- les 2 600 m² d'espaces extérieurs aménagés, isolés et sécurisés seront librement accessibles aux résidents et visiteurs.

Des chambres bien agencées et sécurisées

Les chambres de 20 m² environ garantissent l'intimité et la sécurité des résidents. Conçues pour favoriser la visibilité vers l'extérieur depuis le lit ou le fauteuil, elles sont équipées :

- d'une salle d'eau privative adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec barres de maintien escamotables et vitrage dépoli qui laisse entrer la lumière naturelle ;
- d'un rail de transfert (en UHP) pour faciliter la mobilité du résident ;
- d'un placard mural à portes coulissantes et sécurisées ;
- de différentes zones d'éclairage ;
- d'un dispositif d'appel malade ;

- de fenêtres avec limiteur d'ouverture pour la sécurité ;
- de stores extérieurs à lames orientables côté sud ;
- un téléviseur peut également être installé.

Un établissement « intelligent » et respectueux de l'environnement

L'Ehpad départemental de Viré est un établissement vertueux en matière de qualité environnementale et de développement durable en termes de :

- confort hygrométrique ;
- gestion de l'eau ;
- confort acoustique ;
- gestion des déchets.

Il dispose également de nombreuses technologies :

- couverture Internet Wifi intégrale et séparations des réseaux (médical et résidents/visiteurs) ;
- domotique avec gestion des éclairages LED par détection pour la circulation et le signalage des locaux de service, éclairage de veille en partie basse avec commande par gradation, dispositifs anti-fugues, etc ;
- gestion de soins numériques ;
- gestion technique centralisée et contrôle des accès.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'Ehpad départemental est pleinement autonome, avec un conseil d'administration (CA) présidé par Claude Cannet, composé actuellement de cinq élus du Département et de Patrick Desroches, maire de Viré. La composition du CA sera complétée après l'ouverture de l'établissement lorsque les représentants des salariés et des résidents seront connus. La direction administrative a été officiellement mise en place le 1^{er} janvier 2020 et Florence Dardouillet est à la tête de l'établissement.





L'AUTONOMIE, UNE PRIORITÉ DÉPARTEMENTALE

Le Département de Saône-et-Loire, dont l'une des vocations fondamentales est l'action sociale, fait de sa politique en faveur de l'autonomie une priorité. **En 2020, le Département a consacré 205 M€ à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées.** Cette politique volontariste dans le domaine de l'accueil des personnes âgées est confirmée par le Schéma départemental pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées 2016-2020.

Le Département s'efforce au quotidien d'apporter aux personnes en perte d'autonomie les moyens de vivre dans de bonnes conditions. Anticiper le vieillissement démographique, développer des approches innovantes d'accompagnement et favoriser les libres choix des personnes âgées sont des objectifs de solidarité du Département.

Si le soutien du maintien à domicile reste la ligne de force de la politique départementale, le Département fait néanmoins ce choix d'offrir aux habitants une alternative de structures collectives de proximité maillant l'ensemble du territoire de la Saône-et-Loire. L'Ehpad départemental de Viré en est l'illustration.





Le chantier étape par étape

2020





les vignes
Ehpad
départemental de Viré **dorées**



CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78

Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labryere@saoneetloire71.fr

